



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Accréditations : feu d'artifice du 14 juillet

Vendredi 14 juillet 2023 à 21h – Champs de Mars

Le 14 juillet, la Ville de Paris tirera un feu d'artifice depuis la Tour Eiffel pour les Parisiennes et les Parisiens ainsi que pour l'ensemble des Français. Pour cette édition, l'évènement est placé sous le thème des Outre-Mer.

Paris donne rendez-vous aux Parisiennes et Parisiens, Franciliennes et Franciliens, et visiteurs pour assister au feu d'artifice du 14 juillet. C'est la société Groupe F, sous la direction artistique de Christophe Berthonneau, qui a conçu l'édition 2023 de ce feu d'artifice.

Le public présent pourra observer l'évènement depuis le Champ de Mars et le Trocadéro et les téléspectateurs bénéficieront d'une retransmission du feu en direct sur France 2.

A noter que les couleurs créoles brilleront de mille feux dans le ciel parisien, cette année Paris célèbrera les Outre-Mer en ce soir de Fête nationale.

Le feu d'artifice sera précédé à partir de 21h du Concert de Paris, présenté au public par France Télévisions et Radio France, qui réunira les plus grands noms du classique autour de l'Orchestre National de France.

Informations importantes :

France Télévisions bénéficie de l'exclusivité des droits de retransmission en direct.

Accréditations presse :

Les accréditations devront impérativement faire l'objet d'une demande au service de presse de la Ville de Paris **avant mercredi 12 juillet 18h**.

Le soir du 14 juillet, un espace sera réservé à la presse « images ». **Les modalités d'accès vous seront envoyées après validation de votre accréditation.**

Un badge vous sera remis sur présentation de la confirmation d'accréditation. Il vous sera indispensable pour circuler dans le dispositif de sécurité renforcé pour l'occasion.

Date et lieu :

Vendredi 14 juillet 2023
Métro Léna – 21h

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr